



LES **ENTREPRISES**
CONTRE LE **CANCER**

GEFLUC PARIS • ÎLE-DE-FRANCE

PARTENARIATS 2022 /2023

WWW.LESENTREPRISESCONTRELECANCER.FR

LE CANCER EN ENTREPRISE

Sur 1.000 nouveaux cas
de cancer diagnostiqués
chaque jour en France,

**400 concernent des
personnes en activité
professionnelle, soit
150.000 personnes par an.**

80.000 malades du cancer
interrompent leur activité
chaque année en France,

**60.000 reprennent leur
activité après le diagnostic.**

La Lettre du Président

Chaque année, les fonds récoltés auprès des salariés et dirigeants d'entreprises sont remis à des équipes de jeunes chercheurs français pour les aider dans leurs travaux sur le cancer.

Aujourd'hui encore, nous perpétons le vœu de nos fondateurs en mobilisant salariés, patrons, artisans, commerçants, administrations... pour combattre le cancer autour d'une même vision : la lutte contre le cancer nous concerne tous et doit tous nous mobiliser, dans un monde qui change de plus en plus vite.

La France regorge de talents et pourtant elle tarde encore à leur donner les moyens suffisants pour entreprendre, risquer et innover. Encore trop de chercheuses et chercheurs font le choix de partir pour trouver des moyens de mener leurs travaux et, à travers cela, c'est autant d'avancées, de brevets et de traitements qui nous échappent.

Depuis plus de 50 ans, notre objectif est de soutenir la recherche française avec le soutien des entreprises françaises. Promouvoir une recherche d'excellence porteuse d'espoir pour des millions de patients. C'est notre devoir d'agir dans ce sens. Notre engagement. Notre cause commune.

C'est pourquoi les Entreprises contre le Cancer poursuivent trois missions :
Tout d'abord et principalement le soutien à l'innovation en cancérologie et aux jeunes chercheurs Made in France, la mission historique de notre association qui met en avant la capacité des entreprises à innover pour faire bouger les lignes, à peser financièrement et à s'engager durablement dans la société.

Notre association accompagne également depuis sa création les entreprises, leurs équipes, les patients et leurs proches. Nous sommes présents au plus près du terrain pour accompagner les dirigeants et les salariés, notamment au sein des TPE/PME, afin d'identifier et mettre en place les bonnes solutions et les meilleures pratiques adaptées à chaque entreprise.

Enfin, par le biais de nos actions et d'un plaidoyer que nous défendons quotidiennement, en entreprise mais aussi auprès des médias et des instances politiques, nous défendons des sujets que nous espérons voir aboutir en avancées, pour les patients et la prise en charge du cancer en entreprise, spécialement celle du maintien et retour à l'emploi.

Depuis 1964, ces actions concrètes sont portées chaque jour, avec vous, par les Entreprises contre le Cancer et leurs partenaires. Nous vous invitons aujourd'hui à rejoindre le mouvement pour mobiliser tous ensemble l'incroyable énergie des entreprises et mettre l'innovation au service de l'humain, du progrès scientifique et sociétal.



Jean-Jacques DOUCET
Président

jj.doucet@lesentreprisescontrecancer.fr



Les Entreprises contre
le Cancer et l'ensemble des
antennes locales des GEFLUC
ont déjà consacré plus de
35 millions d'euros
à la recherche française
contre le cancer.

Nous avons participé
à la publication de
+ de 100 publications
internationales.

HISTOIRE

Les Entreprises contre le Cancer : 5 décennies d'expertise et de solutions



Guy Berthault

Président
d'honneur des
Entreprises
contre le Cancer

Depuis plus de 50 ans, l'association Les Entreprises contre le Cancer apporte son expertise et des solutions sur mesure à sa communauté d'acteurs. En 1964, un chef d'entreprise marseillais, touché personnellement par le cancer avec la perte de son frère, décide de prendre part au combat contre ce fléau.

Il a l'idée originale et novatrice de solliciter auprès de ses salariés une cotisation de 1 franc par mois (le Franc de l'espoir) et de s'engager en sa qualité de responsable, à verser une contribution égale à chaque don. Ces fonds sont remis à des chercheurs pour les aider dans leurs travaux sur le cancer.

Il est rapidement rejoint par d'autres personnalités du monde entrepreneurial et ensemble, ils fondent en juin 1964, le Groupement des Entreprises Françaises dans la Lutte contre le Cancer (GEFLUC) qui devient en 2019 « Les Entreprises contre le Cancer ».

De nombreuses entités régionales émergent de cette synergie et se regroupent au sein d'une fédération reconnue d'utilité publique (FEGEFLUC, décret du 18 avril 1978).

Historiquement, la formule du Franc de l'Espoir® a par ailleurs permis des financements réguliers à de nombreuses associations.

Les entreprises adhérentes organisaient une fois par an pour leur personnel une campagne d'information et un appel aux dons auprès de leur salariés.

Les sommes recueillies étaient ensuite transmises au Gefluc. La direction de l'entreprise participait à l'action par un don à sa convenance.

Aujourd'hui encore, les GEFLUC perpétuent le vœu de leurs fondateurs mobilisant salariés, les patrons, les artisans, les commerçants, les administrations... pour combattre le cancer autour d'une même vision : la lutte contre le cancer nous concerne tous. Elle doit tous nous mobiliser.

L'essentiel des ressources des Entreprises contre le Cancer en Île-de-France provient :

- Des dons des directions d'entreprises, des comités d'entreprises ou encore des salariés.
- Des dons de salariés retraités qui complètent cette participation du monde du travail.
- Des legs qui constituent également une source de financement.
- De la générosité du grand public.

INNOVATION MADE IN FRANCE

Chaque année, les Entreprises contre le Cancer soutiennent financièrement plusieurs dizaines d'équipes de jeunes chercheurs en cancérologie.

66 % des dons en faveur de la recherche alloués aux Entreprises contre le Cancer en faveur de la recherche sont défiscalisés.

91% des français en âge de travailler estiment que c'est au dirigeant d'impulser une stratégie positive en entreprise.

SOURCES : SONDAGE OPINIONWAY RÉALISÉ AVEC L'AGENCE INSIGN
POUR L'INSTITUT DE L'ÉCONOMIE POSITIVE JUIN 2021.

MISSIONS

1 Soutenir l'innovation Made In France en cancérologie



Chaque année nous finançons des jeunes équipes de chercheurs français et leurs projets afin de faire progresser l'innovation en cancérologie et maintenir au sein de notre pays ce capital humain précieux mêlant savoir et expertise. Cette remise de subventions s'effectue lors de notre événement annuel : le Prix de l'innovation en cancérologie.

Les Entreprises contre le Cancer aident localement la recherche sur le cancer, tant sur le plan fondamental que clinique ou épidémiologique, en apportant aux laboratoires de recherches sur le cancer et aux centres hospitaliers une aide complémentaire indispensable à l'action de l'Etat.

Le conseil scientifique des Entreprises contre le Cancer sélectionne les projets lauréats et permet de débloquer des fonds, et ainsi d'aider les chercheurs à comprendre, traiter et lutter contre le cancer. Les demandes de financement sont adressées par les chercheurs directement aux Entreprises contre le Cancer.

Les Entreprises contre le Cancer ont déjà consacré plus de 35 millions d'euros au soutien à l'innovation en cancérologie pour les chercheurs Made In France.

Composition du Conseil Scientifique des Entreprises contre le Cancer Paris - Île-de-France

PRÉSIDENTE Dr Françoise PRAZ

MEMBRES

- Dr Saïd AOUFOUCHI
- Dr Boris BARDOT
- Dr Mathieu BOISSAN
- Dr Clémence CARRON
- Pr René-Marc MEGE
- Pr Florence NGUYEN-KHAC
- Dr Keyvan REZAI
- Dr Celio POUPONNOT
- Dr Sylvain PROVOT
- Dr Michèle SABBAH
- Dr Marie-Emilie TERRET



ACCOMPAGNEMENT

1 salarié sur 3 atteint de cancer déclare n'avoir bénéficié d'aucune mesure d'adaptation de son poste pour l'aider durant son traitement.

**3 personnes sur 10
qui étaient en emploi effectif
au moment du diagnostic ne le
sont plus 2 ans après.**

MISSIONS

2

L'accompagnement des entreprises, de leurs équipes, des patients et de leurs proches



Les Entreprises contre le Cancer sont présentes au plus près du terrain pour accompagner les dirigeants et les salariés, notamment au sein des TPE/PME, afin d'identifier et mettre en place les bonnes solutions et les meilleures pratiques adaptées à chaque entreprise.

Nous proposons des formations, des ateliers, des campagnes de sensibilisation et de prévention destinées aux entreprises, à leurs managers, RH et salariés, afin de les sensibiliser à la cause cancer et de les aider à adresser le sujet cancer en entreprise, à mieux accompagner leurs collaborateurs (et leurs familles) dans cette maladie.

Dans le cadre de nos interventions et de nos accompagnements, nous faisons appel à un réseau de patients experts formés s'inscrivant dans une approche où les pairs s'inscrivent dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire.

Nous soutenons également les patients et leurs familles dans le cadre d'actions sociales et d'aides financières, mais aussi dans le cadre de financement de projets tels que la Maison des Parents de l'Hôpital des enfants de Margency ou le projet jeunes aidants, afin de soutenir les patients et leurs familles de manière concrète.

Rejoindre les Entreprises contre le Cancer, c'est gagner la possibilité d'être accompagné par un expert au sein de ce réseau unique, au service des salariés, des dirigeants et des entreprises.

PLAIDOYER

3 millions de personnes vivent aujourd'hui en France avec ou après un diagnostic de cancer.

11 millions de proches aidants en France.

77% des actifs estiment que le maintien à l'emploi renforce la cohésion et l'engagement de l'équipe.

MISSIONS

3

Le plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte de la réalité du cancer en entreprise



Par le biais de nos actions et d'un plaidoyer que nous défendons quotidiennement, en entreprise mais aussi auprès des médias et des instances politiques, nous défendons des sujets que nous espérons voir aboutir en avancées, pour les patients et la prise en charge du cancer en entreprise, spécialement celle du maintien et retour à l'emploi.

Au quotidien, les Entreprises contre le Cancer, leurs représentants et leurs partenaires font vivre un plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte de la réalité du cancer en entreprise, tant au niveau des dirigeants que des collaborateurs.

Les Entreprises contre le Cancer s'associent par ailleurs à de nombreuses opérations (événements, publications, prises de parole...) liées à la lutte contre le cancer en entreprise et mobilisent le plus largement possible tous les décideurs publics et privés pour faire du cancer une préoccupation prioritaire dans l'entreprise et la société de demain.

Enfin, les Entreprises contre le Cancer soutiennent des initiatives portées par d'autres acteurs de la lutte contre le cancer afin de leur donner le meilleur écho possible auprès des entreprises, notamment des plus petites.





Un Français sur deux
devra affronter un
cancer dans sa vie

...

**Êtes-vous prêt à
les accompagner ?**

Luttons ensemble contre le cancer



Depuis plus de 50 ans, les **Entreprises contre le Cancer GEFLUC Paris IDF** mobilisent les forces entrepreneuriales dans la lutte contre le cancer.

Un fléau qui aujourd'hui reste encore la **première cause de mortalité en France**.

Entreprises et salariés solidaires autour d'une même cause : lutter contre le cancer et protéger celles et ceux qui sont touché(e)s par la maladie.

Les Entreprises contre le Cancer ont déjà consacré plus de **35 millions d'euros** au soutien à l'innovation en cancérologie et financent chaque année de nouveaux projets afin de faire avancer la recherche.

Notre implication dans le social

AIDE À L'ACHAT DE MATÉRIEL MÉDICAL OU SPÉCIALISÉ

- Prothèse capillaire
- Lits médicalisés

SOUTIEN AUX MALADES ET LEURS PROCHES

- Conseils et orientation
- Soutien psychologique
- Aide à la reprise du travail

AIDE POUR LA PERTE DE REVENUS

Sur dossier

SERVICES À LA PERSONNE

- Aide-ménagère
- Soins à domicile
- Garde pour les enfants en bas âge

AIDES AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Dossier bloqué à la CPAM
- Placements courts et longs séjours
- Rendez-vous dans les diverses structures de soins



Notre contribution dans la recherche

APPEL À PROJETS

- Financement de projets de recherche fondamentale et clinique
- Soutien aux équipes émergentes
- Aide à l'achat de matériel
- Co-financement

Notre participation dans la prévention

PRÉVENTION EN ENTREPRISE

- Consultation d'addictologie (tabac, alcool...)

CONFÉRENCES, PRÉSENTATIONS...

- Sur le thème du cancer, des facteurs de risque, sur le bien-être au travail...



PARTICULIERS

BULLETIN DE VERSEMENT 2023

À remplir obligatoirement pour la **délivrance du reçu fiscal** accompagné de votre versement : **GEFLUC - 42, rue Denis Papin - 94200 Ivry-sur-Seine**

N° Adhérent :

DON ANNUEL (cochez la case correspondante à votre don) :

25€ 30€ 50€ Autre montant



Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Date : Signature :

RÉDUCTION sur l'impôt sur le revenu de **66% du montant**

Quelques exemples de ce que vous coûte réellement un don annuel après déduction fiscale :

DON ANNUEL	COÛT RÉEL
25€	8.50€
30€	10.20€
50€	17€
70€	23.80€

Vous pouvez effectuer votre don en ligne sur www.lesentreprisescontrecancer.fr

Conformément à la loi informatique du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant au siège de notre Association, elle seule est destinataire des informations que vous lui communiquez. Notre fichier donateurs n'est ni vendu, ni loué.

Numéro d'admission et catégorie (Ne pas remplir)

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone: Email :

DÉTAILS DES DONS

- Fonds provenant de salariés
- Fonds versés par le C.E
- Fonds versés par la direction de l'entreprise

MONTANT DU DON

 €

Mode de versement :

- Chèque
- Virement (nous contacter pour le R.I.B)

MOIS OU PÉRIODE DE COTISATION

Veillez nous adresser votre chèque à l'ordre de :

GEFLUC - 42, rue Denis Papin
94200 Ivry-sur-Seine

Date :

Signature :

Soutenez la lutte contre le cancer, soyez acteur au sein de votre entreprise.
Vous pouvez effectuer votre don en ligne sur www.lesentreprisescontrelcancer.fr



Le don à GEFLUC Paris - Île-de-France ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts.

L'ensemble des versements à GEFLUC Paris - Île-de-France permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.



LES ENTREPRISES
CONTRE LE CANCER

GEFLUC PARIS • ÎLE-DE-FRANCE

LES ENTREPRISES CONTRE LE CANCER - GEFLUC PARIS IDF

42 RUE DENIS PAPIN - 94200 IVRY-SUR-SEINE

TÉL : 01.58.46.08.86

WWW.LESENTREPRISESCONTRELECANER.FR